

les mêmes choses à la ville et à la campagne; l'enseignement doit être adapté au milieu. Les élèves ruraux doivent apprendre à connaître et à apprécier les modes de vie ruraux et doivent être orientés vers les métiers qui leur conviennent. A la campagne, comme en ville, il ne faut rien enseigner de strictement professionnel avant d'avoir donné une solide formation générale. L'éducation agricole doit être considérée comme faisant partie de l'enseignement technique ou professionnel, et non pas traitée à part. La généralisation de l'enseignement secondaire à la campagne est sans doute le plus ardu des problèmes que pose l'éducation rurale.

65. Les problèmes que pose l'éducation dans les milieux ruraux des diverses parties du Commonwealth se ressemblent beaucoup plus qu'on ne le croirait en songeant aux différences de latitude, de climat et d'histoire. Aussi y aurait-il de grands avantages à procéder à des échanges de vues et d'expériences et à s'entraider de diverses façons.

66. Même à ce premier stade de l'examen des problèmes que pose l'éducation dans les milieux ruraux, on peut déjà recommander l'échange organisé de renseignements sous l'égide du Comité de liaison pour l'éducation dans le Commonwealth; l'organisation de visites d'experts d'un pays à l'autre lorsqu'il y a quelque chose à apprendre ou quelque chose à faire connaître; la reconnaissance du besoin particulier qu'ont les enseignants ruraux de bénéficier des programmes de formation de maîtres; des conférences d'experts sur les questions offrant un intérêt commun; l'inscription officielle des besoins de l'éducation dans les milieux ruraux parmi les sujets à l'ordre du jour des conférences du Commonwealth.

67. Le rapport du Comité E figure à l'annexe VI.

Collaboration quant au financement de la diffusion de l'enseignement

68. Comme les délégations ne pouvaient s'engager au nom de leurs pays à verser des subventions financières, l'aspect financier de la diffusion de l'enseignement n'a pas été abordé du point de vue quantitatif. On a préféré rechercher les principales zones de besoin des pays du Commonwealth, afin de juger jusqu'à quel point les ressources actuelles sont suffisantes, ainsi que les ressources offertes par d'autres programmes de coopération. On s'est demandé d'autre part jusqu'à quel point l'expérience des pays avancés dans le domaine de l'éducation aiderait à trouver des solutions aux divers problèmes que pose la diffusion de l'enseignement. Outre les formes de coopération qui faisaient l'objet de la Conférence, d'autres programmes d'aide mutuelle en matière d'éducation reçoivent la participation de pays du Commonwealth. Certains pays ont déjà engagé une forte part de leurs ressources disponibles dans la mise en œuvre de programmes tels que le Plan de Colombo et le Programme spécial d'aide du Commonwealth à l'Afrique.

69. Les besoins particuliers qui paraissent relever de la coopération du Commonwealth se groupent en quatre catégories: multiplication à tous les niveaux des possibilités d'éducation et de formation; recrutement de professeurs pour les matières et les métiers d'un caractère spécial; fourniture de matériel spécialisé; publication et fourniture à bon marché de manuels et autres textes.